

L'office du tourisme de Commercy en liquidation judiciaire

by La Gazette - lundi, septembre 10, 2001

<https://www.correspondances.fr/loffice-du-tourisme-de-commercy-en-liquidation-judiciaire/>

Le passage de Johnny Hallyday au château de Commercy, en 1996, aura été fatal à l'office du tourisme du pays de Commercy (13 000 hab., Meuse). L'idole n'a pas rassemblé les foules.

Concurrencé par un autre concert organisé par l'équipe du chanteur, le lendemain à Remiremont (Vosges), le spectacle n'a rassemblé que 2 800 spectateurs payants, contre les 6 000 espérés. Organisateur de l'événement, l'office du tourisme a tenté durant quatre ans d'éponger une ardoise de 650 000 francs (99 000 €).

Le 26 avril, le tribunal de grande instance de Bar-le-Duc a prononcé la liquidation judiciaire de l'office du tourisme, tout en l'autorisant à poursuivre ses activités pédagogiques durant six mois. Le délai étant échu, son personnel – trois permanents et deux vacataires – a été licencié. Dans l'intervalle, la communauté de communes du pays de Commercy s'est dessaisie de sa compétence en matière de tourisme. Une nouvelle structure, l'office du tourisme Commercy-Euville, a vu le jour début septembre, et étudie la définition de ses futures missions.